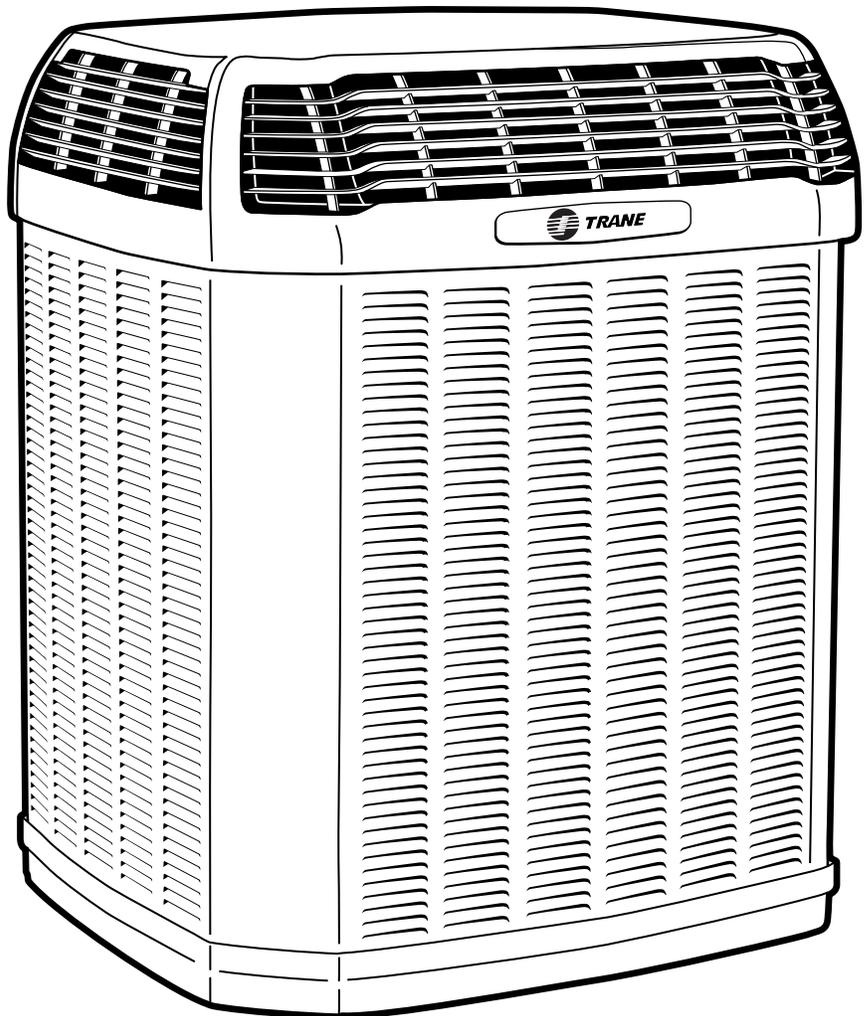




Utilisation et entretien

Unité extérieure



 **Walter
Wilson**
climatisation | chauffage | ventilation
www.chauffagewilson.com

RBO 1671-7548-73
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Vente et Service
Bur: 450.926.2064
SF: 1.877.935.9565

22-5213-03-FC



Garanties – Usage domestique

Table des matières

| | |
|--|---|
| Garanties | 2 |
| Fonctionnement | 4 |
| Entretien | 4 |
| Rendement maximum | 5 |
| Résolution des problèmes | 6 |
| Conseils pour réaliser des économies d'énergie | 6 |
| Données d'entretien | 8 |

Prolongement de garantie facultative

Le fabricant peut offrir des prolongements de garantie facultatifs. Le prolongement de garantie peut être souscrit auprès du concessionnaire. Il prend effet à la réception de l'attestation de prolongement de garantie de Trane. **Aucune garantie supplémentaire, écrite ou tacite, n'est accordée par le fabricant sans une attestation de prolongement de garantie délivrée par Trane.** En cas de non-réception de l'attestation de prolongement de garantie dans les 45 jours suivant l'achat, appelez le 800-554-6413. Pour tout renseignement complémentaire concernant le prolongement de la garantie, voir la page 6.

GARANTIE LIMITÉE

UNITÉS EXTÉRIEURES TRANE®

4TTX4, 4TTX5, 4TTX6, 2TTX4, 2TTX5, 2TTZ9, 4TWX4, 4TWX5, 4TWX6, 2TWX4, 2TWX5 et 2TWZ9

Modèles de poids inférieur à 20 tonnes destinés à un usage domestique *
(pièces seulement)

La présente garantie est accordée par Trane U.S. Inc. à l'acheteur initial et à tout propriétaire ultérieur du bien immobilier où l'unité extérieure Trane a été installée à l'origine, et s'applique aux produits achetés et utilisés aux États-Unis et au Canada.

En cas de défaillance d'une pièce quelconque de l'unité extérieure Trane par suite d'un défaut de fabrication dans un délai de dix ans à compter de la date d'achat d'origine, Trane fournira gratuitement la pièce de rechange nécessaire. Les éventuels frais encourus de transport, de main-d'œuvre, de visites de diagnostic, de frigorigène et articles associés ne sont pas inclus.

Si un thermostat Trane et/ou une unité intérieure Trane compatible sont incorporés dans le système en même temps que votre unité extérieure Trane et s'il se produit une défaillance d'une pièce fonctionnelle interne de l'unité extérieure fournie par Trane par suite d'un défaut de fabrication dans un délai de dix ans à compter de la date d'achat d'origine, Trane fournira la pièce de rechange nécessaire. Les éventuels frais encourus de transport, de main-d'œuvre, de visites de diagnostic, de frigorigène et articles associés ne sont pas inclus. **CETTE GARANTIE LIMITÉE ANNULE ET REMPLACE TOUTE GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE FOURNIE AVEC LES PRODUITS D'INTÉRIEUR CI-DESSUS.**

Si le moto-compresseur hermétique tombe en panne ou si le serpentin extérieur devient défectueux, l'un et/ou l'autre des événements survenant en raison d'un défaut de fabrication dans les dix ans à compter de la date d'achat d'origine, Trane fournira gratuitement le compresseur ou le serpentin extérieur de rechange nécessaire. Les éventuels frais encourus de transport, de main-d'œuvre, de visites de diagnostic, de frigorigène et articles associés ne sont pas inclus.

La présente garantie limitée ne couvre pas la défaillance de votre unité extérieure Trane si celle-ci est endommagée, alors qu'elle est en votre possession, à la suite d'une utilisation négligente et/ou d'un **défaut d'entretien** comme spécifié dans le manuel d'utilisation et d'entretien (**voir la section Entretien**).

Cette garantie limitée s'applique aux produits installés à partir du 1/10/2001 inclus, dans le cas où le produit est fabriqué après le 1/1/2000. Cette garantie limitée n'a pas d'effet rétroactif sur les installations antérieures au 1/10/2001 ni sur les produits fabriqués avant 2000.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET RESPONSABILITÉ ANNULE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT CONTRACTUELLES OU EN NÉGLIGENCE, IMPLICITES OU EXPLICITES, EN DROIT OU EN FAIT, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET EN AUCUN CAS LE GARANT NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS.

Dans certains États, la réglementation interdit la limitation en durée de la garantie limitée tacite, ainsi que l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs et accessoires; par conséquent, il est possible que les limitations précédemment indiquées ne soient pas applicables dans votre cas. Cette garantie vous octroie des droits particuliers, qui par ailleurs peuvent être complétés par d'autres, variables selon les États ou les provinces.

Les pièces seront fournies par notre usine par l'entremise d'une société de services agréée de votre région figurant dans les Pages Jaunes. Pour toute question ou complément d'information sur cette garantie, veuillez communiquer avec nous :

Trane
6200 Troup Highway
Tyler, TX 75711-9010
Attention : Manager, Field Operations Excellence
ou consultez le site Web : www.trane.com/residential
TW-1022-4807

* La présente garantie limitée est réservée à l'usage domestique de cet équipement et n'est pas applicable lorsque cet équipement est destiné à un usage commercial. L'usage commercial correspond à l'utilisation du produit par l'acheteur final à des fins autres que d'ordre personnel, familial ou domestique.

Garanties – Usage commercial

GARANTIE LIMITÉE

UNITÉS EXTÉRIEURES TRANE®

**4TTX4, 4TTX5, 4TTX6, 2TTX4, 2TTX5, 2TTZ9, 2TTR3, 2TTB3,
4TTB3, 2TTA3, 2TTR4, 4TTR3, 4TTR4, 2TTA0, 4TTA3,
4TWX4, 4TWX5, 4TWX6, 2TWZ9, 2TWX5, 2TWR3, 4TWR3,
2TWB3, 2TWA3, 2TWR4, 2TWX4, 4TWR4, 2TWA0, 4TWB3 et
4TWA3**

Modèles de poids inférieur à 20 tonnes destinés à un usage commercial *
(pièces seulement)

La présente garantie est accordée par Trane U.S. Inc. à l'acheteur initial et à tout propriétaire ultérieur du bien immobilier où l'unité extérieure a été installée à l'origine, et s'applique aux produits achetés et utilisés aux États-Unis et au Canada. Il n'y a pas de garantie contre la corrosion, l'érosion ou la détérioration.

En cas de défaillance d'une pièce de votre unité extérieure par suite d'un défaut de fabrication dans un délai d'un an à compter de la date d'achat d'origine, le garant fournira gratuitement la pièce de rechange nécessaire.

De plus, en cas de panne du ou des moto-compresseurs hermétiques découlant d'un défaut de fabrication entre la seconde et la cinquième année suivant la date d'achat d'origine, le garant fournira gratuitement un ou plusieurs compresseurs de rechange. Dans le cadre de cette garantie, les obligations et responsabilités du garant sont limitées à la fourniture de pièces de rechange, FAB usine ou entrepôt du garant, pour les produits du garant couverts par la présente garantie. Le garant ne pourra être tenu de régler les frais de frigorigène perdu. Aucune responsabilité n'incombera au garant jusqu'à ce que les produits aient été payés et la responsabilité sera ensuite limitée uniquement au prix d'achat de l'équipement sous garantie qui serait défectueux.

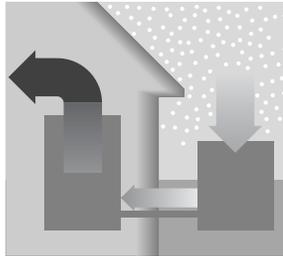
LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET RESPONSABILITÉ ANNULE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT CONTRACTUELLES OU EN NÉGLIGENCE, IMPLICITES OU EXPLICITES, EN DROIT OU EN FAIT, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET EN AUCUN CAS LE GARANT NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS.

Dans certains États, la réglementation interdit la limitation en durée de la garantie limitée tacite, ainsi que l'exclusion ou les limitations des dommages indirects et accessoires; par conséquent, il est possible que les limitations précédemment indiquées ne soient pas applicables dans votre cas. Cette garantie vous octroie des droits particuliers, qui par ailleurs peuvent être complétés par d'autres, variables selon les États.

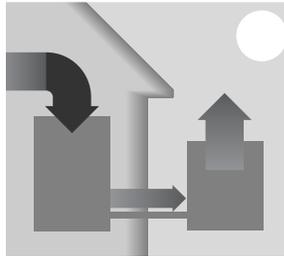
Trane
6200 Troup Highway
Tyler, TX 75711-9010
Attention : Manager, Field Operations Excellence
ou consultez le site Web : www.trane.com/residential
TW-1024-4807

* La présente garantie limitée est réservée à l'usage commercial de cet équipement et n'est pas applicable lorsque cet équipement est destiné à un usage domestique. L'usage commercial correspond à l'utilisation du produit par l'acheteur final à des fins autres que d'ordre personnel, familial ou domestique.

Fonctionnement en vue du confort



Thermopompes chauffage en hiver.



Climatiseurs et thermopompes air climatisé en été.

Félicitations pour l'achat de votre nouvelle unité extérieure Trane. Votre unité extérieure est conçue pour fonctionner avec une unité intérieure compatible afin de créer un système capable d'assurer un service et des performances fiables pendant de nombreuses années.

Votre système refroidit, filtre et déshumidifie l'air ambiant de la maison. Votre intérieur est en outre chauffé par une thermopompe.

L'air mis en circulation par le système est également filtré. Le système extrait aussi l'excédent d'humidité présent dans votre intérieur et contribue ainsi à contrôler le degré d'humidité pendant les lourdes chaleurs d'été.

Prenez quelques minutes pour lire cette brochure et vous familiariser avec votre nouvel appareil. Apprenez son fonctionnement et les petites opérations d'entretien à effectuer pour préserver son rendement maximal.

Un entretien adéquat pour un rendement maximal

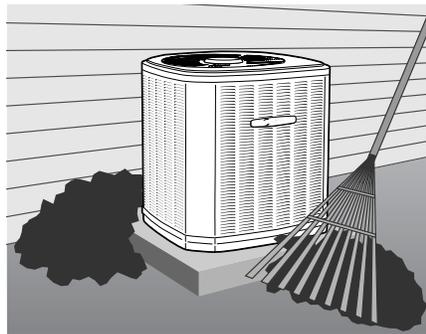
Une unité extérieure n'est pas un appareil ménager. C'est un système autonome qui exige l'intervention d'un professionnel pour toute révision ou réparation.

C'est la raison pour laquelle les tentatives de réparation par des « bricoleurs » sur un équipement sous garantie peuvent annuler le solde de la garantie.

En dehors de l'entretien simple recommandé dans le présent manuel, vous ne devez pas essayer de procéder à des réglages sur le système. Votre concessionnaire sera en mesure de répondre à vos questions ou problèmes.

Maintenez une efficacité maximale en nettoyant ou en remplaçant le filtre tous les mois.*

Quand le système fait circuler de l'air de la maison, la poussière et les saletés s'accumulent sur le filtre. Une accumulation



Climatiseur et thermopompe

excessive peut bloquer la circulation de l'air, obligeant l'unité à travailler plus pour maintenir les températures souhaitées. Plus l'unité travaille, plus elle consomme d'énergie.

Nettoyez ou remplacez le filtre deux fois par mois pendant les périodes de fonctionnement élevé de l'unité.

Remplacez les filtres en utilisant systématiquement la même taille et le même type que le filtre d'origine. Il est possible de se procurer des filtres auprès du concessionnaire.

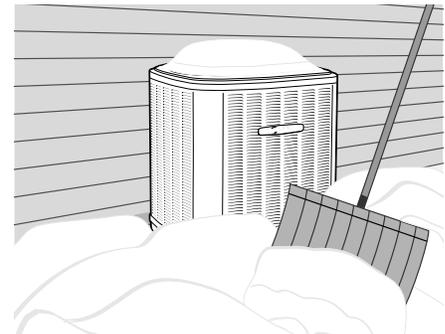
En cas d'utilisation de filtres jetables, remplacez-les chaque mois par des modèles de même taille que le filtre d'origine.

Dépose du filtre.*

Demandez à votre concessionnaire Trane où est situé le filtre dans le système et comment l'entretenir.

Assurez-vous de le remettre en place avec les flèches pointant dans le sens du débit d'air.

* Avant de déposer le filtre, consultez le manuel d'utilisation livré avec l'unité intérieure.



Thermopompe

Pour préserver le rendement de l'unité extérieure, maintenez-la éloignée de la neige, du givre et des débris.

Le bon fonctionnement de votre unité extérieure dépend d'une circulation d'air libre au-dessus du serpentin. Toute entrave à la bonne circulation de l'air impose au compresseur de fonctionner plus pour évacuer l'air chaud de votre intérieur.

L'accumulation de neige ou de givre peut entraver la circulation de l'air. Dès l'apparition d'une accumulation, débitez la neige se trouvant autour de l'unité extérieure.

Pour éviter un fonctionnement excessif de l'unité, évitez de planter des massifs de fleurs ou bosquets à côté de celle-ci. De plus, vérifiez qu'aucun objet n'est empilé sur les côtés de l'unité ni sur celle-ci.

En veillant à ce que votre unité extérieure reste complètement dégagée en permanence, vous maximisez son rendement.

⚠ ATTENTION

Pour éviter les risques de blessure, de décès ou de dommage matériel, lisez et observez toutes les instructions et avertissements, y compris étiquettes livrées avec l'appareil ou apposées sur celui-ci, avant de mettre votre nouveau système de climatisation en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez toute alimentation électrique de l'appareil de traitement d'air intérieur ou de la fournaise avant de déposer les trappes d'accès en vue d'une intervention. Coupez l'alimentation de l'appareil intérieur et de l'appareil extérieur. REMARQUE : Il peut y avoir plusieurs sectionneurs électriques. Une électrocution présente un risque de blessure corporelle ou de décès.

⚠ ATTENTION

Bien qu'un soin particulier ait été apporté dans le but de minimiser les arêtes tranchantes pendant la construction de votre appareil, soyez extrêmement prudent lorsque vous manipulez des pièces ou atteignez l'intérieur de l'appareil.

Entretien (suite)

Conservez à l'unité extérieure son aspect neuf pendant des années.

Nettoyez le fini émaillé de votre unité extérieure avec de l'eau et du savon. Pour les taches de graisse rebelles, employez un détergent domestique. N'utilisez pas de diluant pour laque et autres solvants synthétiques car ils peuvent endommager le fini.

Appelez votre concessionnaire pour toute information complémentaire sur l'entretien.

Votre unité extérieure doit être inspectée régulièrement par un technicien qualifié.

L'inspection (de préférence deux fois par année, mais au moins une fois par année) doit inclure les points suivants :

- Inspection courante des filtres à air. Remplacement ou nettoyage selon les besoins.
- Inspection et nettoyage de la roue de ventilateur, du carter et du moteur, selon les besoins.

⚠ ATTENTION

Contrôlez et nettoyez régulièrement les tuyaux de vidange de condensats pour veiller à ce que les condensats s'écoulent librement du serpentin au bac de vidange. Si les condensats ne sont pas évacués librement, l'eau pourrait causer des dommages.

- Inspection et, si nécessaire, nettoyage des serpentins intérieur et extérieur.
- Inspection du bac de récupération du serpentin intérieur, ainsi que des conduites de vidange principale et secondaire. S'ils sont fournis, le bac de récupération auxiliaire et la conduite doivent être inspectés à ce moment-là. L'entretien doit inclure le nettoyage, si nécessaire.
- Un contrôle de tous les câbles et raccords électriques.
- Un contrôle de la bonne fixation des raccords physiques des composants individuels à l'intérieur de l'unité.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute installation, réglage, altération, réparation, entretien ou utilisation inadéquat présente un risque d'explosion, d'incendie, d'électrocution ou autres entraînant comme conséquence des dommages corporels ou matériels.

Consultez un installateur ou une agence d'entretien qualifié pour obtenir de l'aide ou des renseignements complémentaires. L'installateur ou l'agence qualifié doit utiliser des accessoires ou des accessoires autorisés par le fabricant lors d'une intervention sur cet appareil.

- Un contrôle opérationnel de l'unité extérieure pour déterminer son état actuel de marche. Les réparations et/ou réglages nécessaires doivent être effectués à ce moment-là.
- **Votre concessionnaire chargé de l'entretien peut proposer des contrats d'entretien préventif économiques comportant des inspections périodiques. Contactez-le pour plus de renseignements.**

Maximisez le rendement de votre système

Réglage de la température.

Placez l'interrupteur du système à COOL (froid) et celui du ventilateur à AUTO. Réglez ensuite la température en utilisant l'indicateur sur la commande de thermostat*.

Votre système refroidira maintenant l'air ambiant de votre maison dès que la température intérieure sera supérieure à la valeur du thermostat.

Il s'arrêtera lorsque la température ambiante souhaitée sera atteinte.

En hiver, le fonctionnement est identique. Lorsque l'interrupteur du système est placé à HEAT (chauffage), le système se met en marche dès que la température ambiante devient inférieure à la température réglée. Une fois que la température ambiante souhaitée est atteinte, le système s'arrête.

Économies d'énergie avec un thermostat programmable.*

Programmez le thermostat aux températures qui assurent votre confort. Le thermostat programmable Trane possède quatre périodes de programmation par jour, plus les fins de semaine et les périodes de congés.

Laissez le thermostat faire son travail.

Le fonctionnement de votre système est plus efficace lorsqu'il est piloté par le thermostat. Les opérations manuelles de marche/arrêt sont généralement beaucoup moins efficaces. Laissez donc le thermostat faire son travail.

Nous vous recommandons de régler la température sur 78 °F pour le mode froid et sur 68 °F pour le chauffage. Mais vous pouvez choisir la température qui vous convient le mieux.

Il faut simplement savoir qu'une fois le thermostat réglé, il faut minimiser les ajustements ultérieurs.

Lorsque vous vous absentez plusieurs jours de votre domicile ou lorsque les températures extérieures sont douces, il est inutile de faire marcher l'unité extérieure. Abaissez le thermostat à 55 °F en hiver. Et remontez-le à 85 °F en été. Ainsi, lorsque vous revenez chez vous ou quand les conditions de température l'exigent, vous pouvez régler à nouveau le système et il vous procurera tout le confort souhaité.

⚠ ATTENTION

Si le système de chauffage ne fonctionne pas pendant les mois froids, il faut prendre des dispositions pour éviter le gel de toutes les conduites et des récipients d'eau. Cette précaution est très importante pendant les périodes d'inoccupation.

Réduisez l'humidité en été.

En été, votre unité extérieure fait plus que simplement refroidir l'air — elle réduit l'excédent d'humidité qui peut rendre étouffante l'atmosphère de votre intérieur. Lorsque le système extrait cette humidité, il doit travailler plus que lorsqu'il refroidit simplement l'air.

C'est pourquoi les cuisines, les salles de bains et les buanderies doivent avoir des éviers et des ventilateurs extracteurs. Ces appareils contribuent à éviter l'accumulation d'humidité dans tout le reste de la maison de sorte que l'unité extérieure travaille moins pour assurer votre confort.

* Accessoire acheté séparément. Lisez attentivement le manuel du thermostat pour obtenir des instructions complètes.

Résolution des problèmes

Avant de téléphoner à un réparateur, vérifiez les points suivants :

| Problème | Cause possible | Solution |
|--|--|--|
| Chaud ou froid insuffisant | a. filtres encrassés b. mauvaise circulation de l'air c. serpentin extérieur obstrué | a. nettoyez ou remplacez b. vérifiez si les registres de soufflage et les grilles de reprise sont bouchés c. éliminez les feuilles et autres débris |
| Absence de fonctionnement | a. alimentation coupée b. disjoncteur ouvert ou fusibles grillés c. thermostat mal réglé | a. vérifiez que l'interrupteur principal est en position Marche b. réarmez le disjoncteur ou remplacez les fusibles grillés c. vérifiez le réglage, réglez le thermostat |
| Témoin de chauffage auxiliaire bleu allumé | Lorsque la température extérieure baisse, il est normal que le témoin s'allume par intermittence | Témoin de surveillance. S'il reste allumé lorsque la température est supérieure à 30 °F, ou s'il s'allume à une température extérieure de 50 °F, appelez un réparateur. |
| Pas de chauffage ni de froid – La soufflerie ne fonctionne pas | Porte de soufflerie déposée ou entrouverte. | Fermez correctement la porte pour rétablir l'alimentation de la soufflerie |
| Bruit inhabituel | | Appelez votre réparateur local |

Réduisez les frais de réparations imprévus grâce au prolongement de la garantie Trane.

Trane propose les meilleurs produits et garanties constructeur sur le marché. Néanmoins, comme toutes les bonnes choses, la garantie limitée fournie par Trane sur votre nouvel équipement de confort aura une fin. Pour continuer de vous couvrir, Trane propose une garantie prolongée. Elle prend le relais à l'expiration de votre garantie limitée Trane. Elle assure en outre une protection sans souci pendant des années, à bas prix. Pour en savoir plus, contactez votre concessionnaire.

Conseils supplémentaires pour réaliser des économies d'énergie

Isolation

- Vérifiez que votre intérieur est convenablement isolé. C'est la mesure de conservation d'énergie la plus importante. L'isolation thermique doit s'exprimer sous la forme de résistance thermique (valeurs R). Une valeur de R-30 (10 po) est recommandée pour les plafonds, de R-11 (3-1/2 po) pour les murs extérieurs et les planchers au-dessus des surfaces non chauffées. Dans des régions aux climats froids, envisagez une isolation supplémentaire.
- L'infiltration d'air extérieur humide est le pire ennemi de votre système de refroidissement et de chauffage — elle peut représenter jusqu'à 15 à 30% des besoins énergétiques de conditionnement d'air. Localisez les endroits de la maison par lesquels l'air peut s'infiltrer et colmatez-les par un joint, un coupe-froid ou du plastique. Placez également un coupe-froid ou un joint autour de toutes les portes d'entrée et des fenêtres.
- Réduisez la déperdition de chaleur à travers vos vitrages de 40 à 50% en installant un double vitrage (deux vitres séparées par une lame d'air hermétique) et du verre à faible profil énergétique.
- Utilisez des contre-fenêtres en bois ou en métal même si les fenêtres à vitrage simple sont de bonne qualité. L'épaisseur de verre supplémentaire et

celle de l'air au repos réduiront considérablement le transfert de la chaleur.

- Posez des contre-portes à toutes les entrées de votre maison.
 - Gardez toutes les portes et fenêtres fermées.
 - N'oubliez pas que plus la surface vitrée est importante, plus la chaleur s'accumulera en été et plus elle sera perdue en hiver.
 - Vérifiez que les régulateurs de tirage des cheminées sont bien ajustés et qu'ils sont fermés lorsque la cheminée n'est pas utilisée.
 - Investissez dans un humidificateur pour conserver l'énergie en hiver. L'air de votre intérieur ne sera pas aussi sec et assurera votre confort à une température plus basse.
- ## Mode chaud
- Placez le thermostat sur une cloison intérieure à l'écart des portes et fenêtres.
 - Réglez le thermostat sur la valeur la plus basse possible sans perte de confort. Chaque degré au-dessus de 68 °F peut ajouter 3% à la quantité d'énergie nécessaire au chauffage.
 - Les personnes produisent de la chaleur. Abaissez le thermostat d'un ou deux degrés lorsque vous accueillez un grand nombre d'invités.

Mode froid

- Réglez le thermostat à une valeur la plus haute possible sans perte de confort.
- Vérifiez que les combles sont convenablement ventilés pour évacuer la chaleur accumulée. Si nécessaire, favorisez la circulation de l'air en ajoutant des événements ou en agrandissant ceux déjà présents.
- Lorsque vous construisez une nouvelle maison ou que vous en rénovez une ancienne, choisissez des bardeaux de couleur claire pour refléter davantage la chaleur du soleil.
- Pendant les hivers doux, n'utilisez pas inutilement le système.
- Tirez les stores ou les tentures pour occulter la lumière du soleil aux heures les plus chaudes de la journée.
- Posez des stores bannes au-dessus des fenêtres exposées à la lumière directe du soleil.
- Pendant la saison froide, n'utilisez pas les extracteurs de cuisine ou de salle de bain plus longtemps que nécessaire.
- Ne placez pas de lampes, de téléviseurs ou d'autres appareils générateurs de chaleur au-dessous d'un thermostat mural. La chaleur dégagée par l'appareil risque d'induire le système en erreur et d'entraîner un refroidissement excessivement de votre intérieur.

Ce document est une demande d'extension de garantie concernant votre climatiseur et/ou appareil de chauffage neuf. **Pour un coût à la journée inférieur à celui d'une boisson gazeuse, vous pouvez étendre la couverture pièces et/ou main-d'œuvre de votre unité d'une durée allant jusqu'à dix (10)* ans.** Si vous souhaitez l'extension de garantie, veuillez appeler votre concessionnaire installateur. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions, d'établir un devis et d'effectuer la demande de couverture souhaitée.

Les frais de réparation imprévus appartiendront au passé!

CE FORMULAIRE DE DEMANDE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ DANS L'ÉTAT DE FLORIDE. VOTRE CONCESSIONNAIRE INSTALLATEUR VOUS FOURNIRA LE FORMULAIRE APPROPRIÉ.

*Certains appareils ne peuvent être couverts plus de cinq (5) ans.



| Dealer/Seller | | Servicer (if other than Dealer/Seller) | |
|------------------|--|--|--|
| Dealer/Seller # | | Servicer # | |
| Name | | Name | |
| Address | | Address | |
| City, State, Zip | | City, State, Zip | |
| Telephone # () | | Telephone # () | |

PROMO STAMP IF APPLICABLE

For Extended Warranty Dept. Use Only

Agreement No. _____

Rec'd. Date: _____

Completed by Distributor Only

Bill to # _____

Name _____

Approved By _____

Purchaser P.O. # _____ (if desired)

EXTENDED WARRANTY APPLICATION

Warranty Model # T A Y W A R _____ *Not used on some warranty model numbers.

Servicer Labor Option: 1 2 3 (Circle One)

Is this warranty a renewal of an existing Extended Warranty? Yes No

If yes, what is the agreement number of the old warranty? _____

Product Application: Residential Commercial

Equipment Covered: System Condensing Unit Furnace/Air Handler Compressor Only Other _____

Length of Coverage: 1 Year 5 Years 10 Years 15 Years 20 Years

Type of Coverage: Parts Only Labor Only Both Parts and Labor

Note: Not all combinations of above are available. The warranty model number listed above must agree with selection.

| EQUIPMENT OWNER: (Mailing Address) | EQUIPMENT LOCATION: (if Different) |
|---|---|
| Name _____ | Name _____ |
| Address _____ | Address _____ |
| City _____ State _____ Zip (Required) _____ | City _____ State _____ Zip (Required) _____ |
| Telephone () _____ | |

EQUIPMENT COVERED: MODEL # _____ SERIAL # _____ DATE EQUIPMENT INSTALLED: _____

DATE WARRANTY SOLD BY DEALER: _____

WARRANTY SALES PRICE \$ _____

If the Equipment Covered is a Compressor Only # _____ What is the Condensing Unit Model # _____

What is the Condensing Unit Serial # _____

This Document is an **Application Only**. The Extended Warranty will become effective when accepted by The Trane Company. The Trane Company will notify the Equipment Owner by sending the Extended Warranty Agreement that provides coverage for the Extended Warranty Model listed above. If you do not receive a confirming agreement from Trane within 45 days, please call 800-554-6413.

As the Equipment Owner, I acknowledge that I have read and understand the Terms and Conditions as well as the type of coverage and length of coverage of this Trane Extended Warranty for which I have applied.

Dealer/Seller's Signature _____ Date _____

Equipment Owner's Signature _____ Date _____

DEALER INSTRUCTIONS: Send To Your Distributor For Processing.

*Dealer/Seller's signature indicates equipment over 9 months old has been inspected and is in good working condition. Inspection not required if equipment is less than 9 months old if this is a renewal of an existing extended warranty.



Données d'entretien importantes

Il est toujours judicieux de consigner quelques informations par écrit — vous économiserez ainsi du temps et de l'argent. En cas de réparation nécessaire de votre unité extérieure, le réparateur souhaitera savoir si l'unité est toujours sous garantie. Prenez quelques minutes pour consigner les informations suivantes :

Numéro de modèle extérieur _____

Numéro de modèle intérieur _____

Numéro de modèle du thermostat _____

Date d'achat _____

Concessionnaire _____

Données d'entretien

Communiquez avec votre concessionnaire installateur si l'appareil ne fonctionne pas. Avant de le joindre, vérifiez les points suivants pour vous assurer qu'une intervention est nécessaire :

- a. Vérifiez que l'interrupteur principal de l'unité est à Marche.
- b. Remplacez les fusibles grillés ou réarmez les disjoncteurs.
- c. Vérifiez que le thermostat est réglé convenablement.

N° de téléphone du service de dépannage _____



12-07

